Sur motion de Mr. Berthelot, seconde par Mr. Le Gendre,

ORDONNE', que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

RESOLU, que cette Chambre se formera, Lundi prochain, en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill,

Lu l'ordre du jour pour que la Chambre se somme en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour faire l'application d'une autre somme de mille livres, sur quelques uns des argents non appropriés entre les mains du Receveur Général de sa Majeste, pour améliorer la navigation intérieure de cette Province, entre Montréal et le Lac Saint François.

En conséquence la Chambre s'est formée en Comité.

Mr. l'Orateur a laissé la Chaire.

Mr. Lussier a pris la Chaire du Comité.

Mr. l'Orateur a repris la Chaire;

Et Mr. Lussier a fait rapport que le Comité avoit passé le Bill, et y avoit fait un amendement qu'il avoit ordre de soumette à la Chambre, lorsqu'il lui plaira le recevoir.

Ordonne', que le rapport soit reçu demain.

Alors, sur motion de Mr. Caron, secondé par Mr. Berthelot,

La Chambre s'est ajournée.

Samedi, 15e. Mars, 1806.

M. Planté, en l'absence de Mr. Lussier, a présenté, conformément à l'ordre, le rapport du Comité de toute la Chambre, au Quel